

**La Seyne : Jo Minniti s'étonne de « la grande générosité » des élus**

Après l'adoption du projet de transformation du hangar CPM (Var-matin de vendredi), Jo Minniti, candidat déclaré à l'élection municipale, livre ses commentaires. « Quelques détails d'importance me font penser que la réflexion et le bon sens n'ont pas guidé les élus, au moins dans l'élaboration du cahier des charges », avance-t-il. Et de s'expliquer : « Le parc de stationnement ne prévoit que 100 places, alors qu'on annonce 1750 places de cinéma plus des restaurants, une salle polyvalente, etc. Ca manque totalement de sérieux ». Ensuite, poursuit-il, « la commune encaissera 24000 € de loyer annuel pour une surface au sol d'environ 11000 m<sup>2</sup>. Voilà un magnifique cadeau qu'offre la Ville au bénéficiaire, sachant qu'un peu plus loin, sur la zone d'activités Grimaud, TPM loue les terrains quatre fois plus cher aux entreprises ! ». Et de conclure, ironique, « nos élus font preuve d'une telle générosité que cela en devient suspect ».

**Le PS seynoïse répond à MM. Vitel et Colin**

Ce dossier du hangar CPM a déjà suscité des commentaires négatifs de la part de Philippe Vitel et Jean-Pierre Colin (Var-matin de vendredi). Le parti socialiste seynoïse monte au créneau pour leur répondre. M. Vitel invitait le maire à « revoir la copie » du projet, estimant qu'il ne serait pas assez « haut de gamme ». « Qui est-il pour se poser, sans rien connaître du dossier, en donneur de leçons de bon goût? », interroge la section PS. Et d'ajouter : « Quel équipement de prestige a-t-il contribué à réaliser en près de vingt ans dans son canton toulonnais? Est-ce qu'il faut entendre par « haut de gamme » cette parfaite réussite en terme d'intégration urbaine et de dynamique de commerce d'un centre ancien qu'est le Centre Mayol? ». Quant à M. Colin, poursuit la section PS, « il serait bien inspiré de prendre le temps de la connaissance de la loi et des dossiers. Il ne s'agit là pas d'une délégation de service public, ni d'un marché, mais d'un bail de location de longue durée d'un élément du domaine privé de la commune ».